

## Méthodes mobilisées pour la formation

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules
  - Alternance de contenus théoriques et pratiques
  - Cas pratiques, mises en situation et exercices
  - Livret de formation, vidéos et fiches pratiques

## Organisation & déroulement de l'évaluation

### Épreuve 1 : Épreuve écrite

Le candidat devra répondre à des questions et des études de cas portant sur l'anatomie, les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

**Épreuve 2** : Le candidat devra enseigner une séquence de pole dance intégrant un enchaînement de 4 figures consécutives, préalablement sélectionnées par les évaluateurs.

Il devra :

- mettre en évidence les points clés de chaque mouvement, en insistant sur les aspects techniques et posturaux essentiels ;
- utiliser des visualisations pédagogiques pour faciliter la compréhension et encourager les ressentis corporels adaptés ;
- proposer des corrections précises et individualisées, en fonction des erreurs ou maladresses observées ;
- adapter son enseignement au niveau des pratiquants, ainsi qu'aux éventuelles situations de handicap et difficultés rencontrées pendant l'exécution.

À l'issue de la démonstration (préparation de 15 minutes, passage de 15 à 20 minutes), les évaluateurs pourront poser des questions complémentaires afin de valider certaines connaissances techniques ou pédagogiques.

- **Conditions matérielles** : barre de pole dance, matériel sécurisé, espace adapté, éventuellement aménagements pour personnes en situation de handicap.
- **Déroulement** :
  - Préparation de la séance (15 min)
  - Conduite de la séance (15–20 min) intégrant 4 figures consécutives
  - Évaluation des compétences C1 à C7 par le jury
  - Questions complémentaires sur la pédagogie et la technique

**Critères d'évaluation** :

- Pertinence de l'analyse des besoins et objectifs des participants.
- Cohérence et fluidité de la séquence d'exercices.
- Clarté des consignes et démonstrations.
- Sécurité et respect des règles et normes ERP.
- Qualité des corrections et de l'accompagnement.
- Adaptation au niveau des participants et aux situations de handicap.
- Capacité à recueillir et intégrer les retours pour améliorer les séances.

## **Validation**

La formation est obtenue lorsque l'ensemble des compétences (C1 à C7) est validé selon la grille d'évaluation officielle.